

Groupe n° 29

UNIL, Faculté de biologie et de médecine, 3^e année de médecine

Médecine : individu-communauté-société (MICS), programme de médecine et santé communautaires

Module B3.6 – immersion communautaire

Peut-on obliger les professionnels de la santé à se vacciner contre la grippe saisonnière?

Karim Al-Dourobi, Lucien Gyger, Grégoire Michielin, Adam Saint-Roch, Nathanaël Sierro

Problématique : Bien que recommandée par l'OFSP, la vaccination des professionnels de la santé (PS) contre la grippe saisonnière est actuellement insuffisante (22,4% selon l'OFSP en 2010/2011 contre plus de 90% dans les hôpitaux avec obligation aux Etats-Unis). La question d'une vaccination obligatoire se pose.

Objectifs : A) Etudier les opinions et positions des représentants du système de santé concernant l'éventualité d'une vaccination obligatoire des PS contre la grippe.
B) Evaluer les représentations des PS concernant la vaccination selon leur status vaccinal.

Méthodologie : A) Interviews semi-dirigés de six représentants du système de santé.
B) Questionnaire à échelle d'évaluation adressé aux PS de la PMU.

Résultats :

A) L'obligation vaccinale n'est envisagée ni au CHUV ni à la PMU même si elle est justifiée sur le plan éthique. Une meilleure campagne de promotion est privilégiée pour augmenter la couverture vaccinale. La réduction des infections nosocomiales est une préoccupation politique mais une intervention ciblée sur la grippe n'est pas envisagée. Les associations de patients ne rapportent aucune demande à ce sujet. Un syndicat représentant les PS constate que le droit suisse ne permet pas de les obliger à se vacciner.

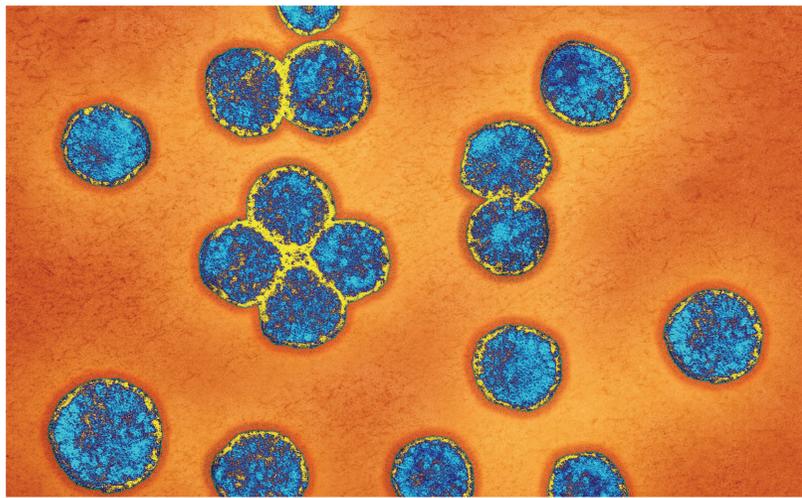
Les assurances maladies n'ont pas d'influence directe dans ce débat.

B) "Le vaccin me protège", "Le vaccin empêche la transmission de la grippe" et "Je montre l'exemple" sont trois représentations auxquelles les PS vaccinés adhèrent plus que les non vaccinés. 36% des PS de la PMU interrogés seraient d'accord que la vaccination devienne obligatoire.

Conclusion : D'après les acteurs interrogés et au vu du cadre juridique et socioculturel suisse, l'impact de l'épidémie de grippe ne justifie pas une vaccination obligatoire. L'amélioration du taux de couverture vaccinale chez les PS peut passer par une meilleure transparence et qualité dans la communication concernant les aspects médicaux et juridiques lié à la vaccination, ainsi que par une prise en compte adéquate de leurs représentations.

Mots clés : vaccination – obligatoire – grippe saisonnière – professionnels de la santé – représentations

Juillet 2013



Peut-on obliger les professionnels de la santé à se vacciner contre la grippe saisonnière?

Karim Al-Dourobi – Lucien Gyger – Grégoire Michielin
Adam Saint-Roch – Nathanaël Sierro
Congrès IMCO, Juillet 2013

PROBLÉMATIQUE

La grippe saisonnière due au virus *influenza* touche chaque année 5 à 10% de la population adulte et 20 à 30% de la population pédiatrique en Suisse. Elle peut entraîner des complications graves chez des patients à risque et représente un important problème de santé publique. Le moyen actuel le plus efficace afin de s'en prémunir est la vaccination. Le taux de vaccination chez les professionnels de la santé (PS) reste toutefois insuffisant lorsque la vaccination s'effectue sur une base volontaire. La question d'une vaccination obligatoire est posée.

OBJECTIFS

- A** Étudier les positions des représentants du système de santé concernant l'éventualité d'une vaccination obligatoire contre la grippe saisonnière des professionnels de la santé.
- B** Évaluer les représentations des professionnels de la santé concernant la vaccination selon leur status vaccinal.

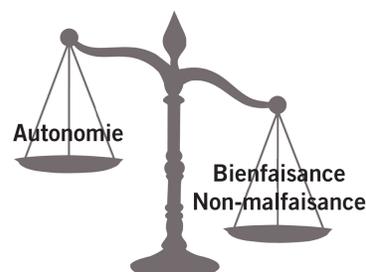
MÉTHODOLOGIE

- A** L'étude a été réalisée par le biais d'interviews semi-dirigées auprès des représentants institutionnels suivants :
- Prof. **Giorgio Zanetti**, chef du service de médecine préventive hospitalière du CHUV
 - Prof. **Jacques Cornuz**, directeur de la PMU et Dr. **Nicolas Senn**, médecin adjoint à la PMU
 - Mme **Béatrice Rosende**, secrétaire centrale du Syndicat des services publics – secteur santé
 - M. **Jean-François Steiert**, vice-président de la Fédération suisse des patients et conseiller national
 - Mme **Anne Durrer**, porte-parole de Santésuisse
- B** Un questionnaire à échelle d'évaluation a été adressé aux PS de la PMU.

CADRE JURIDIQUE

- L'article 10 de la *Constitution suisse* garantit à tout individu son intégrité physique
- L'article 23 de la *Loi sur les épidémies* donne la possibilité au canton de déterminer si une vaccination est obligatoire pour des maladies transmissibles présentant un danger considérable pour la population

PRINCIPES ÉTHIQUES



A. RÉSULTATS REPRÉSENTANTS INSTITUTIONNELS

POUR LA VACCINATION OBLIGATOIRE

- CHUV/PMU**
- Plafond de vaccination des PS à 30%
 - Vaccination des PS protège les patients
 - Éviter manque de personnel
 - Efficacité vaccin > efficacité masque

- Industrie pharmaceutique**
- Plus de vaccins vendus



CONTRE LA VACCINATION OBLIGATOIRE

- CHUV/PMU**
- Difficultés d'appliquer l'obligation
 - Vaccination des PS pour protéger les patients contre la grippe pas entièrement démontré

- Patients**
- Risque de la grippe non perçu par les patients
 - Liberté individuelle > intérêt public

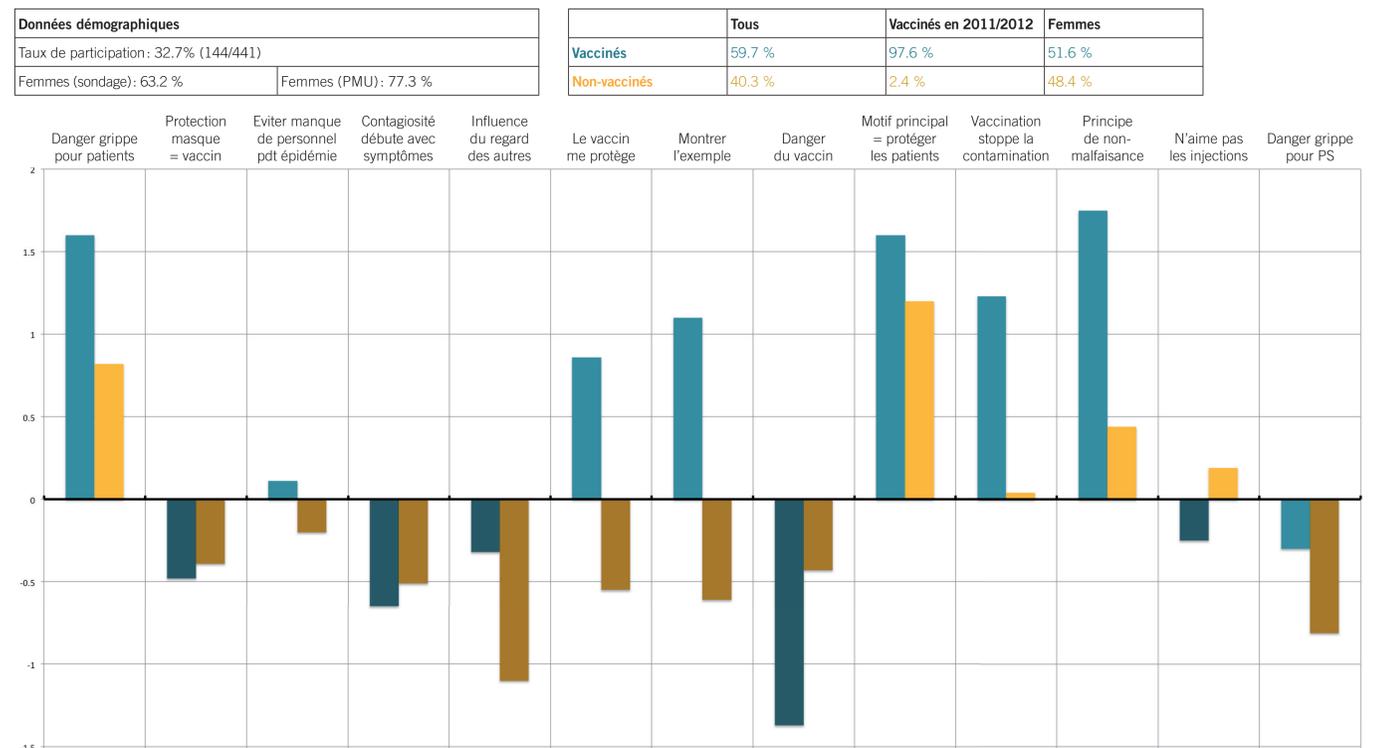
- Politique**
- Pas une priorité
 - Courant anti-vaccin (Suisse alémanique > Suisse romande)

- Professionnels de la santé**
- Refus comme revendication face aux conditions de travail
 - Droit d'être malade

BIBLIOGRAPHIE

- Caplan A. Time to mandate influenza vaccination in health-care workers. *The Lancet*. Jul2011;9788(378):310-311
- Cornuz J, Senn N. Faut-il rendre obligatoire la vaccination contre la grippe pour le personnel médical?. *Revue Médicale Suisse*. 2011;319(43):2323-2324
- OFSP. Grippe: Recommandations pour la vaccination contre la grippe, *Directives et recommandations* - Etat: Septembre 2011
- Ottenberg AL, Wu JT, Poland GA, Jacobson RM, Koenig BA, Tilburt JC. Vaccinating health care workers against influenza: the ethical and legal rationale for a mandate. *Journal of Infection*. Feb2011;101(2):212-216
- Willis BC, Wortley P. Nurses' attitudes and beliefs about influenza and the influenza vaccine: a summary of focus groups in Alabama and Michigan. *American journal of infection control*. Feb2007;35(1):20-24

B. RÉSULTATS SONDAGE ADRESSÉ AUX PROFESSIONNELS DE LA SANTÉ DE LA PMU



Graphique illustrant dans quelle mesure les PS de la PMU vaccinés et non-vaccinés sont d'accord avec des affirmations décrivant différentes représentations concernant le vaccin contre la grippe saisonnière. (2 = tout à fait d'accord; 1 = plutôt d'accord; 0 = neutre; -1 = plutôt pas d'accord; -2 = pas du tout d'accord)

36% DES PROFESSIONNELS DE LA SANTÉ SERAIENT D'ACCORD QUE LA VACCINATION SOIT RENDUE OBLIGATOIRE
48% PARI LES VACCINÉS ET 15% PARI LES NON-VACCINÉS

DISCUSSION

- A** Il existe un manque d'évidences concernant l'efficacité de la vaccination des PS pour protéger les patients contre la grippe.
- B** Les représentations sur la vaccination de la grippe sont différentes entre PS vaccinés et non-vaccinés, en particulier en ce qui concerne la conviction que le vaccin protège, que le vaccin empêche la transmission de la grippe et que se vacciner permet de montrer l'exemple.

CONCLUSION

D'après les acteurs interrogés, l'impact de l'épidémie de grippe ne justifie pas une vaccination obligatoire dans le cadre juridique et socioculturel suisse. L'amélioration du taux de couverture chez les PS peut passer par une meilleure transparence et qualité dans la communication concernant les aspects médicaux et juridiques, ainsi que par une prise en compte adéquate de leurs représentations.

REMERCIEMENTS

Tutrice: Dr Valérie D'Acremont
Interviews: Anne Durrer, Béatrice Rosende, Pr Cornuz, Dr Senn, Jean-François Steiert, Pr Zanetti